

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE

75014 PARIS - FRANCE

TÉL. 320.36.20

C. C. P. 1248-74 N PARIS

D 485 EL SALVADOR: LA QUESTION PAYSANNE DIVISE LES EVEQUES

Un grave conflit, bien que feutré, a éclaté ces temps derniers entre les six évêques d'El Salvador. En effet, deux d'entre eux, celui de San Salvador et celui de Santiago de Maria, avaient publié le 6 août 1978 une très longue lettre pastorale commune (l'évêque auxiliaire de San Salvador ne l'a pas signée) sur les "organisations politiques populaires". Dans ce texte, les deux prélats défendent le droit d'association pour tous, y compris les opposants; ils font une mention particulière des paysans, dont la situation est particulièrement grave à l'heure actuelle dans le pays (cf. DIAL D 468). Indirectement ils abordent le problème de la déconfessionnalisation de certaines organisations comme FECCAS, la Fédération chrétienne des paysans salvadoriens, nettement située à gauche sur l'échiquier politique. De plus les deux évêques rappellent que les chrétiens ont le libre choix de militance politique.

Le 28 août suivant, les quatre autres évêques du pays, dont le président de la Conférence épiscopale d'El Salvador, publiaient à leur tour un communiqué commun tout particulièrement dirigé contre la Fédération chrétienne des paysans salvadoriens (FECCAS) et l'Union des travailleurs de la campagne (UTC), organisations accusées par eux de marxisme. On relèvera dans cette déclaration que les évêques interdisent aux prêtres et aux religieuses de collaborer à toute organisation "de gauche".

La presse gouvernementale s'est empressée de faire écho à la déclaration des quatre évêques présentée d'ailleurs par ceux-ci comme étant celle de la conférence épiscopale comme telle.

Le 29 août, l'archevêché de San Salvador publiait une mise au point sur cette affaire.

Nous donnons ci-dessous:

- 1- le texte de la mise au point de l'archevêché de San Salvador avec le résumé de la lettre pastorale des deux évêques;
- 2- le plan de cette lettre pastorale commune, que nous ne pouvons reproduire ici dans son intégralité en raison de sa longueur;
- 3- le communiqué des quatre autres évêques du pays.

(Note DIAL)

1- COMMUNIQUE DU DIOCESE DE SAN SALVADOR (29 août 1978)

Archevêché de San Salvador - Secrétariat de l'opinion publique  
Bulletin d'information n° 44

Le Secrétariat de l'opinion publique de l'archevêché de San Salvador, soucieux d'une information toujours plus exacte, plus complète et plus vraie dans notre pays, et désireux de faire connaître le message de l'Eglise dans son intégralité et sa complexité, apporte les éclaircissements suivants sur l'information diffusée par la presse et la radio, information selon laquelle la Conférence épiscopale d'El Salvador (CEDES) aurait rendu publique une déclaration sur la Fédération chrétienne des paysans salvadoriens et l'Union des travailleurs de la campagne.

D 485-1/8

1- Ce n'est pas la Conférence épiscopale d'El Salvador qui a signé la déclaration du 28 août 1978, mais quelques-uns des évêques qui la composent.

2- L'archevêque de San Salvador, Mgr Oscar A. Romero, et l'évêque de Santiago de María, Mgr Arturo Rivera y Damas, qui font également partie de la Conférence épiscopale d'El Salvador, ont largement exprimé, le 6 août 1978, leur point de vue sur les rapports entre l'Eglise et les organisations politiques populaires dans la lettre pastorale qui porte précisément ce titre.

3- En raison de la nouveauté du sujet, de son grand intérêt et de son importance pour les salvadoriens, sujet qui appelle des développements larges, précis et approfondis et qui invite au dialogue, à la réflexion et à la prière, le Secrétariat de l'opinion publique vous demande instamment de publier dans son intégralité la lettre pastorale dont nous vous joignons le texte.

4- Au cas où cela ne vous soit pas possible, le Secrétariat espère au moins que vous pourrez diffuser cette synthèse du texte.

(SYNTHESE DE LA LETTRE PASTORALE "L'EGLISE ET LES ORGANISATIONS POLITIQUES POPULAIRES") (1)

1) Dans leur lettre pastorale, Mgr Romero et Mgr Rivera sont conscients que, malgré leur bonne volonté et leur effort pour proposer une orientation appropriée sur la dimension politique de la foi, de nombreuses questions n'en restent pas moins en suspens. Il y a encore un long chemin de réflexion que, pasteurs et peuple de Dieu, nous devons parcourir ensemble, dans la communion au Christ et à la lumière de la foi et de la réalité sociale de notre pays.

C'est pourquoi les deux évêques rappellent l'enseignement de Paul VI selon lequel "il revient aux communautés chrétiennes d'analyser avec objectivité la "situation de leur pays, de l'éclairer par la lumière des paroles inaltérables "de l'Evangile, de puiser des principes de réflexion, des normes de jugement et "des directives d'action dans l'enseignement social de l'Eglise (...) et de "discerner, avec l'aide de l'Esprit-Saint, en communion avec les évêques responsables, en dialogue avec les autres frères chrétiens et tous les hommes de "bonne volonté, les options et les engagements qu'il convient de prendre pour "opérer les transformations sociales, politiques et économiques qui s'avèrent "nécessaires avec urgence dans bien des cas". (Octogesima Adveniens, n° 4).

2) Ils rappellent le droit d'association qu'a tout citoyen.

3) Ils dénoncent l'inégalité énorme qui existe dans notre pays pour l'exercice de ce droit, selon qu'on appartient aux minorités puissantes ou aux majorités dans le besoin, et selon qu'on bénéficie ou non de l'approbation officielle.

4) Ils rappellent que "la mission confiée par le Christ à l'Eglise n'est pas "d'ordre politique, économique ou social; elle est d'ordre religieux. Mais de "cette mission religieuse découlent des fonctions, des lumières et des énergies "qui peuvent servir à l'établissement et à l'affermissement de la communauté "humaine selon la loi divine". Car la parole de Dieu est une parole vivante qui fait prendre conscience de ce qui est péché et de ce qui est grâce, de ce qu'il faut combattre sur la terre et de ce qu'il faut y construire. C'est une parole qu'il ne faut pas seulement écouter; il faut aussi la mettre en pratique.

5) Ils soulignent que l'Eglise a compétence pour recueillir tout ce qu'il y a d'humain dans la cause du peuple et dans son combat, surtout chez les pauvres;

et que l'Eglise s'identifie à la cause des pauvres quand ceux-ci exigent leurs droits légitimes. Une telle solidarité avec de justes objectifs n'est pas limitée à des organisations déterminées, qu'elles s'intitulent ou non chrétiennes, qu'elles soient officiellement ou officieusement protégées par le gouvernement, qu'elles soient indépendantes de celui-ci ou dans l'opposition. L'Eglise ne s'intéresse qu'à une chose: que l'objectif de la lutte soit juste - pour lui apporter le soutien de la force de son évangile.

Les deux évêques affirment également que l'Eglise a compétence pour dénoncer avec impartialité ce qui est injuste dans quelque organisation que ce soit.

6) Le projet global de libération qu'annonce l'Eglise recouvre l'homme dans sa totalité; il est centré sur le royaume de Dieu; il procède d'une vue évangélique de l'homme; il appelle une conversion du coeur et de l'esprit; il ne se satisfait pas du seul changement des structures; il exclut généralement la violence.

7) La foi et la politique doivent s'unir chez le chrétien qui a la vocation politique. Elles ne s'identifient pourtant pas l'une à l'autre: la foi doit inspirer l'action politique du chrétien; cela ne veut pas dire substituer ce qui est caractéristique de la foi et de la justice chrétienne par ce qui est caractéristique d'une organisation politique particulière; cela n'est pas non plus affirmer que c'est seulement dans le cadre d'une organisation déterminée que peut être **vécue** l'existence chrétienne de justice issue de la foi. Aussi, quand les chrétiens s'organisent sous forme d'association, doivent-ils respecter l'autonomie des deux dimensions. Les organisations non chrétiennes peuvent demander à l'Eglise qu'elle rappelle les droits civiques comme celui d'association, de grève, de manifestation, de libre expression, etc.; mais nulle organisation, mêmes celles d'inspiration ou d'appellation chrétiennes, ne peut utiliser l'Eglise comme telle ou ses symboles (~~telles~~ la prédication, les cérémonies, les processions, etc.) comme moyens de propagande à des fins politiques.

8) Les deux évêques admettent que, dans la lutte pour la justice par le biais d'une organisation populaire, il n'est pas besoin de faire explicitement place à la foi dans le Christ. Pour être un homme politique valable il suffit de respecter et de prendre en compte la valeur humaine et sociale de la personne.

9) Ils rappellent à ceux qui s'affichent chrétiens et s'organisent comme tels qu'ils sont dans l'obligation de confesser leur foi au Christ et de la faire grandir; qu'ils doivent, dans leur activité syndicale et politique, mettre en oeuvre les méthodes en accord avec cette foi; que leur visée finale et essentielle doit être la foi en Dieu et la réalisation de la justice selon le royaume de Dieu; qu'ils doivent se garder d'affirmer que les choix politiques que leur inspire la foi sont les seuls possibles pour oeuvrer effectivement dans le sens de la justice.

10) Ils exhortent ceux qui étaient chrétiens et qui ont aujourd'hui perdu leur référence à la foi, à être sincères et à ne pas se servir de la foi qu'ils n'ont plus pour parvenir à la réalisation de leurs objectifs politiques, aussi justes ceux-ci soient-ils.

11) Les deux évêques constatent avec joie que le travail des prêtres et des laïcs est chaque jour plus incarné et plus engagé, et qu'il s'ouvre davantage à la libération chrétienne intégrale. C'est pourquoi ils leur recommandent de veiller à la pureté évangélique et de n'avoir pas peur des audaces qu'appelle très souvent cette libération.

Ils comprennent que les prêtres et leurs collaborateurs laïcs les plus immédiats, parce qu'ils s'intéressent à une évangélisation incarnée et engagée, ressentent avec intensité les problèmes politiques et que, comme citoyens et à titre personnel, ils éprouvent davantage de sympathie pour un parti ou une "organisation" populaire déterminée plutôt que pour d'autres. Ils comprennent également que, sollicités, ils apportent leur collaboration pour une orientation chrétienne des activités politiques des chrétiens en faveur de la justice. Mais ils leur demandent que, dans toute tâche pastorale en réponse aux sollicitations d'individus ou de groupes, ils aient toujours pour premier objectif d'être des animateurs et des guides pour la foi et pour la justice qu'elle appelle, conformément aux grands principes chrétiens.

Ils considèrent comme exceptionnel, s'agissant alors d'une tâche de suppléance qui ne relève normalement pas du ministère sacerdotal, le cas du prêtre auquel il est demandé de collaborer plus étroitement au fonctionnement des organisations politiques. Ils pensent qu'en ce cas il appartient à l'évêque, dans un dialogue sincère avec ce prêtre et à la lumière de la foi, d'opérer le discernement chrétien sur la valeur apostolique de cette tâche.

Ils demandent aux laïcs qui se sont mis au service de l'Eglise pour une mission hiérarchique particulière et qui doivent de ce fait être signe d'unité de tous les membres de l'Eglise, qu'ils fassent preuve de grande prudence s'ils sympathisent avec une organisation populaire ou s'y inscrivent. Si le fait de militer dans une organisation leur enlève leur crédibilité ou leur efficacité auprès des gens, ils doivent alors choisir: être agents de pastorale ou militer dans les organisations.

12) En ce qui concerne la violence, ils analysent les divers types de violence; ils exposent le jugement moral que l'Eglise porte sur elle; et, en brèves applications de la doctrine générale de l'Eglise sur le sujet, ils recommandent aux chrétiens d'El Salvador de croire en la paix, de ne pas mettre toute leur confiance dans des méthodes violentes, d'oeuvrer pour la justice, de repousser la violence fanatique et d'avoir recours aux moyens pacifiques.

13) Mgr Romero et Mgr Rivera terminent leur lettre pastorale en s'adressant solennellement aux catholiques, aux chrétiens et aux hommes de bonne volonté; ils exhortent en particulier ceux qui détiennent le pouvoir économique, les classes moyennes, les associations professionnelles, les intellectuels, les partis politiques, les organisations populaires et le gouvernement. Ils renouvellent l'engagement de l'Eglise dans le sens du bien commun de la patrie par sa foi en Jésus-Christ et sa collaboration avec tous ceux qui sont disposés à instaurer la justice comme fondement de la paix et comme source du progrès véritable.

## 2- PLAN DE LA LETTRE PASTORALE DE MGR ROMERO ET MGR RIVERA (6 août 1978)

### "L'EGLISE ET LES ORGANISATIONS POLITIQUES POPULAIRES"

3ème lettre pastorale de Mgr Oscar Arnulfo Romero, archevêque de San Salvador, et 1ère lettre pastorale de Mgr Arturo Rivera Damas, évêque de Santiago de María

#### Introduction

- A la lumière de la Transfiguration et du souvenir de Paul VI
- Dans la ligne du magistère universel
- La sincérité de notre intention
- Le devoir de parler et ses risques
- Deux thèmes: les organisations populaires, la violence
- Nos limites sont une invitation au dialogue

## Ière partie - Situation des "organisations populaires" en El Salvador

- 1- Le droit d'association
- 2- Sa violation dans notre pays
  - a) on pratique la discrimination entre citoyens
  - b) on porte atteinte à la majorité de la population
  - c) on suscite des heurts entre paysans
- 3- Pourquoi le droit d'association et pourquoi notre préférence pour les paysans?

## IIème partie - Rapports entre l'Eglise et les organisations populaires

- Un problème nouveau
- I- Trois déclarations de principes
  - 1- La nature de l'Eglise
  - 2- L'Eglise au service du peuple
  - 3- L'insertion des efforts de libération dans le salut chrétien
- II- Applications des principes
  - 1- Un rapport d'origine
  - 2- Foi et politique: unité mais non identité
  - 3- Ce qu'on peut ou non attendre de l'Eglise
  - 4- Loyauté du chrétien politisé envers sa foi
  - 5- Authenticité et non utilisation de la foi
  - 6- On ne peut obliger tout le monde à entrer dans une "organisation"
  - 7- Prêtres et laïcs en collaboration hiérarchique
  - 8- Les organisations non chrétiennes

## IIIème partie - Jugement de l'Eglise sur la violence

- Motif
- La réalité et l'idéal
- 1- Les divers types de violence
  - a) la "violence instituée"
  - b) la violence répressive de l'Etat
  - c) la violence séditeuse ou terroriste
  - d) la violence spontanée
  - e) la violence de la légitime défense
  - f) la violence de la non violence
- 2- Jugement moral de l'Eglise sur la violence
- 3- Application à la situation d'El Salvador
  - a) croire à la paix
  - b) travailler pour la justice
  - c) refus de la violence fanatique
  - d) avoir recours aux moyens légitimes

## Conclusion

- Les violents aux côtés du Christ
- Exhortations
- L'Eglise s'engage à travailler et à prier

(L'ensemble du document fait quelques 100.000 signes, soit l'équivalent de vingt pages des documents DIAL)  
(N.d.T.)

3- DECLARATION DES QUATRE AUTRES EVEQUES D'EL SALVADOR (28 août 1978)

DECLARATION DE L'EPISCOPAT D'EL SALVADOR  
SUR CERTAINES ORGANISATIONS POLITIQUE POPULAIRES

En tant qu'évêques d'El Salvador, interpellés par le cri insistant de tous les secteurs de la société et conscients de notre ministère pastoral, nous avons le devoir de parler en cette heure de désorientation et de confusion que connaît le peuple de Dieu.

La crise politique, économique et sociale qui affecte actuellement le monde fait sentir ses effets dans notre pays d'une façon chaque jour plus aiguë et plus déchirante. L'exiguïté de notre territoire national, la faiblesse de ses ressources naturelles et une explosion démographique alarmante, aggravées par une situation évidente d'injustice sociale que nous avons dénoncée à plusieurs reprises, ont provoqué dans notre pays la réaction revendicative des gens moins favorisés et sans possibilité de se faire entendre. Ceux-ci se sont organisés en groupes et recherchent par divers moyens une solution aux graves problèmes qui nous touchent.

Nous sommes conscients de la bonne volonté d'une grande partie des secteurs sociaux qui cherchent des solutions à nos problèmes. Mais nous n'ignorons pas que, face à l'urgence des solutions nécessaires, nombre d'entre eux succombent à la tentation de l'immédiatisme sans se soucier du caractère illicite des moyens qu'ils utilisent pour parvenir à leurs fins.

Parmi les organisations populaires dont l'activité et le développement font sentir fortement leurs effets ces temps derniers, nous tenons à citer tout particulièrement la "Fédération chrétienne des paysans salvadoriens" (FECCAS) et l'"Union des travailleurs de la campagne" (UTC). Dans leur effort de propagande, ces deux organisations se sont présentées comme privilégiées par l'Eglise et elles ont enrôlé de nombreux agents de pastorale dans leur action politique unilatérale.

La Fédération chrétienne des paysans salvadoriens est née comme organisation de revendication des droits des paysans; mais très vite elle a glissé sur le plan politique et visé la prise du pouvoir; elle s'est alliée à l'Union des travailleurs de la campagne. En faisant alliance avec le Bloc populaire révolutionnaire (BPR), ces deux organisations ont déclaré adopter l'idéologie marxiste-léniniste de celui-ci.

La propagande en faveur de ces organisations s'est infiltrée parmi certains groupes de fidèles de l'Eglise, jetant ainsi la confusion entre catholiques et leur créant de sérieux problèmes de conscience.

De plusieurs côtés nous reviennent les mêmes questions angoissées et pressantes: l'Eglise accepte-t-elle la lutte des classes et la révolution sanglante? Accepte-t-elle le matérialisme historique et l'athéisme qu'il implique? La mission de l'Eglise se ramène-t-elle à l'action politique et à l'engagement? Devons-nous vivre notre foi dans la praxis marxiste? Ces questions, et bien d'autres encore, appellent de nous, évêques, que nous donnions une réponse claire, ne laissant aucun doute ni aucune ambiguïté.

Avant tout, nous réaffirmons ce que nous avons déjà dit dans notre "Déclara-

tion du conseil permanent de l'épiscopat" du 14 décembre 1976 et dans l'"Exhortation pastorale" du 11 juillet 1975 sur le droit d'association comme droit d'ordre naturel. C'est ce qu'a enseigné Sa Sainteté le pape Jean XXIII dans son encyclique "Paix sur la terre": "Du fait que l'être humain est ordonné à "la vie en société découle le droit de réunion et d'association, celui de donner "aux groupements les structures qui paraissent mieux servir leurs buts, le "droit d'y assumer librement certaines responsabilités en vue d'atteindre ces "mêmes buts." (n° 9.) On ne peut refuser à personne le droit d'association à des fins honnêtes et justes; sinon ce serait violer un droit naturel.

A propos du marxisme, le pape Paul VI, d'heureuse mémoire, déclare que le chrétien ne peut adhérer "à l'idéologie marxiste, à son matérialisme athée, à "sa dialectique de violence et à la manière dont elle résorbe la liberté individuelle dans la collectivité, en niant en même temps toute transcendance à "l'homme" (Octogesima Adveniens, n° 26).

Quant aux stratégies et aux tactiques du marxisme, nous savons très bien qu'il ne se présente pas maintenant, du moins au cours de l'étape de "conscientisation" et de propagande, comme une idéologie ouvertement antireligieuse et athée; cela lui enlèverait des sympathisants parmi les populations profondément religieuses comme chez nous. Au contraire il s'insinue de façon subtile et sournoise en se présentant comme l'expression la plus pure du christianisme authentique. Ces gens-là se présentent eux-mêmes comme "les vrais chrétiens qui "ont découvert dans la praxis subversive le lieu de l'expérience de la foi.(...) "C'est dans la révolution et dans la lutte des classes qu'ils vivent la conversion évangélique et qu'ils trouvent une nouvelle identité humaine et chrétienne" (document des Chrétiens pour le socialisme, Québec, 1975).

L'objectif intermédiaire du marxisme est "non pas de liquider l'Eglise mais "de l'inféoder (la compromettre) pour la mettre au service de la révolution "communiste" (document du Saint-Siège sur le Mouvement Pax, 1964, n° 9). Il s'agit de "dénoncer devant le peuple les évêques qui se refusent à collaborer "avec le marxisme en les présentant comme contraires à l'attitude prise par "l'Eglise authentique du Christ: l'Eglise engagée aux côtés des pauvres" (ibid. n° 8).

Dans son encyclique Octogesima Adveniens du 14 mai 1971, le pape Paul VI alertait sur le danger qu'il y avait à se laisser séduire par les apparences trompeuses sous lesquelles se présente le marxisme aujourd'hui. L'une de celles-ci est l'analyse marxiste qui se présente "comme une activité scientifique, "comme une méthode rigoureuse d'examen de la réalité sociale et politique, comme "le lieu rationnel et expérimenté par l'histoire entre la connaissance théorique "et la pratique de la transformation révolutionnaire" (n° 33). A propos de l'analyse marxiste, Paul VI déclare qu'"il serait illusoire et dangereux d'en "arriver à oublier le lien intime qui les unit radicalement (les quatre modes "ou aspects, présentés par le pape, sous lesquels se présente le marxisme), d'accepter les éléments de l'analyse marxiste sans reconnaître leurs rapports avec "l'idéologie, d'entrer dans la pratique de la lutte des classes et de son interprétation marxiste en négligeant de percevoir le type de société totalitaire "et violente à laquelle conduit ce processus" (n° 34).

Nous ne voulons pas terminer notre réflexion sur un sujet aussi important sans attirer l'attention des prêtres, des religieuses et des laïcs agents de pastorale sur le danger réel pour eux de succomber à la tentation consistant à

réduire la mission de l'Eglise à une action purement temporelle, les objectifs de l'évangélisation à une perspective anthropocentrique, le salut à un bien-être matériel, l'activité de l'Eglise à un engagement politique (cf. Evangelii Nuntiandi, n° 32). "S'il en était ainsi, déclare le pape Paul VI, l'Eglise "perdrait sa signification foncière (...) Elle n'aurait plus d'autorité pour "annoncer, comme de la part de Dieu, la libération." (Evangelii Nuntiandi, 32).

A la lumière des principes exposés et en accomplissement de notre ministère pastoral d'évêques, nous déclarons que les organisations de type politique et d'orientation de gauche connues sous le nom de "Fédération chrétienne des paysans salvadoriens" (FECCAS) et de "Union des travailleurs de la campagne" (UTC) ne sont pas des organisations d'Eglise; elles n'ont donc pas le droit d'exiger pour elles la protection de l'Eglise ni de chercher à s'en servir comme instrument pour parvenir à leurs fins.

Les prêtres et les religieuses qui dirigent des centres d'éducation et des communautés paroissiales doivent s'abstenir de collaborer directement ou indirectement avec FECCAS et UTC ainsi qu'avec tout autre organisation similaire dont les activités se déroulent sur le plan strictement politique (la prise du pouvoir), et pour la raison supplémentaire qu'elles sont des organisations de gauche.

Les laïcs catholiques, responsables du message du Christ sur le plan social, politique et culturel, doivent éviter dans leur tâche d'évangélisation de se prévaloir des organisations FECCAS et UTC ainsi que de tout autre semblable dans ses principes.

Donné à San Salvador le 28 août 1978.

- + Pedro Arnaldo Aparicio y Quintanilla  
évêque de San Vicente et président de la Conférence épiscopale
- + Benjamín Barrera y Reyes  
évêque de Santa Ana
- + José Eduardo Alvarez  
évêque de San Miguel et Vicaire général aux Armées
- + Marco René Revelo  
évêque auxiliaire de San Salvador
- Freddy Delgado A.  
secrétaire général de la Conférence épiscopale d'El Salvador

-----

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 160 F - Etranger 185 F (voie normale)  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441